



Fribourg Centre de Contact Suisses-Immigrés
Freiburg Kontaktstelle Schweizer-Immigranten



Rapport d'activités 2025

Enjeux actuels pour nos bénéficiaires

Accompagner les migrant·es senior·es

Pour beaucoup de senior·es étranger·ères, le troisième âge amène une précarité croissante. C'est le cas de Hilda (nom d'emprunt), arrivée en Suisse il y a trente ans en fuyant un régime autoritaire. Elle cumule des emplois précaires et mal rémunérés dans le secteur du nettoyage. À quelques années de sa retraite, une maladie chronique lui est diagnostiquée et elle perd son emploi. En attendant une réponse à sa demande de rente invalidité, elle dépasse son droit de chômage. Obligée de recourir à l'aide sociale, l'autorité migratoire menace de lui retirer son permis C et de la renvoyer vers un pays avec lequel elle n'a plus aucun lien.

Les personnes étrangères sont sur-représentées dans les emplois physiquement plus éprouvants. Il est donc plus fréquent que leur état de santé ne leur permette pas de poursuivre leur profession jusqu'à l'âge de la retraite. Une reconversion professionnelle étant compliquée à un âge avancé, les offices compétents ne proposent souvent pas de mesures en ce sens.

Le système des assurances sociales est conçu sur la base d'une notion d'emploi plein et stable. Il pénalise autant les femmes que les personnes migrantes, deux groupes particulièrement touchés par des parcours professionnels fragmentés qui limitent l'accès à des rentes suffisantes, faute de cotisations consécutives et continues. Souvent ces parcours sont le résultat direct de l'instabilité du permis de séjour, notamment dans le cas du permis F. Pour les personnes sans-papiers, même ayant cotisé pendant des décennies, les rentes ne sont pas accessibles tout court.

Le non-recours aux prestations so-

ciales est fréquent chez les senior·es étranger·ères, qui craignent des implications pour le maintien du droit de rester en Suisse. Même celles et ceux qui, comme Hilda, possèdent un permis C, ne sont pas à l'abri d'un renvoi en cas de recours à l'aide sociale. À défaut de la sécurité offerte par le passeport suisse, trop de personnes restent bloquées dans une indigence extrême au moment où elles auraient besoin de repos et de soins.

Ces soins sont souvent assurés par des membres de la famille. Pourtant, pour les personnes étranger·ères la vie familiale reste un privilège et pas un droit. Les chances d'un regroupement familial pour des senior·es économiquement précaires sont presque nulles. D'autre part, un possible renvoi expose à la solitude celles et ceux qui ont leur famille en Suisse.

Le CCSI Fribourg a pu obtenir le maintien du permis de Hilda, en démontrant la disproportionnalité du renvoi en vue de sa bonne intégration sous les autres aspects. Chaque année, nous accompagnons des senior·es afin de leur offrir une vie digne – un résultat malheureusement pas garanti. Un assouplissement des critères de naturalisation, comme demandé par l'initiative pour la démocratie, augmenterait les chances que Hilda et d'autres migrant·es senior·es puissent vivre leur troisième âge dans l'épanouissement et non dans la précarité accrue et la crainte de renvoi.

Pour en savoir plus :

- [Rapport de l'ODAE « Vieillir en Suisse en tant qu'étranger·ère », 2025.](#)
- [Initiative pour la démocratie : \[democratie-initiative.ch\]\(http://democratie-initiative.ch\)](#)

Fonctionnement de l'association

Avec passion aux côtés de nos bénéficiaires

2025 a été une année de réajustement pour le CCSI Fribourg après des changements importants souvenus l'année précédente (réduction du taux d'activité de l'équipe, hausse des frais de suivi de mandat, introduction d'une liste d'attente, remplacement de la secrétaire générale). Avec l'appui d'une superviseuse, l'équipe s'est engagée dans une réflexion de réorganisation interne concernant en particulier la gestion des mandats et leur priorisation, ainsi que le réaménagement partiel du secrétariat. Cette réflexion a été nécessaire car les ressources ne suffisent plus pour répondre à la demande : la liste d'attente a regrettamment explosé cette année et les permanences étaient souvent complètes.

Malgré la surcharge, l'équipe a continué à travailler avec passion pour offrir le meilleur suivi possible à nos bénéficiaires. La qualité et l'importance de notre travail ont été reconnues une fois de plus par la signature d'un nouveau mandat de prestations avec le Service de l'action sociale (SASoc) : si pour le moment il n'implique pas une hausse de la subvention, ce mandat consolide une collaboration précieuse et de longue date. Il s'ajoute désormais au mandat qui nous lie au Bureau de l'intégration des migrant·es et de prévention du racisme (IMR) dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC) et au partenariat pluriannuel avec la Loterie Romande.

Davantage d'institutions ont sollicité notre expertise en matière de droits des étranger·ères, individuellement ou lors d'événements. Le CCSI Fribourg a ainsi participé à des mo-

ments d'échange avec le grand public (Forum intégration et migration de la Ville de Fribourg, Festival des associations et du bénévolat) et avec les partenaires (présentations chez Caritas Gruyère et EspaceFemmes). Nos interventions en 2025 ont touché deux thématiques en particulier : l'application du nouvel article 50 de la LEI pour une meilleure protection des victimes de violence domestique (séminaire LAVI proposé chaque année par l'Université de Fribourg, présentation dans le cadre du Réseau migration de la Ville de Bulle, discussion à notre assemblée générale) et la situation des migrant·es senior·es en Suisse (exposition de l'ODAE et événements annexes organisés par la Haute école de travail social Fribourg, matinée Pro Senectute « Bien vieillir à Morat », table ronde du PS Senior·es ; v. ici à côté).

Ce travail en réseau nous tient particulièrement à cœur : ce n'est qu'à travers la collaboration avec nos partenaires que nous pouvons remplir nos missions et garantir la meilleure prise en charge des demandes. Notre équipe contribue ainsi activement à la coordination non seulement cantonale mais aussi régionale et nationale, en participant notamment à l'Observatoire Romand du Droit d'Asile et des Étrangers (ODAE), à la Plateforme Sans-Papiers Suisse et, depuis 2025, à la plateforme nationale Santé Sans-Papiers.

En 2025 nous avons aussi souhaité la bienvenue au sein de notre comité à Elisa Conti et Adam Khedrawy, et avons dit aurevoir à Fanny Anthoiz. Nous les remercions pour leur travail !

Permanence

Un triste record

Comme prévu, à cause de son taux d'activité réduit, l'équipe n'a pas pu répondre à toutes les demandes de soutien qui lui ont été adressées. 2025 marque le triste record de 57 demandes de mandat mises en attente pendant l'année et de 21 refusées ou retirées par manque de temps de nos juristes. Les mandats en attente à fin 2025 ont quadruplé par rapport à 2024. Si les chiffres des prestations réalisées se sont stabilisés sur les niveaux de l'année précédente, c'est parce que la capacité de l'équipe a atteint sa limite et non parce que la demande a cessé d'augmenter. Nous observons cela sur la liste d'attente ainsi que pendant les permanences hebdomadaires, qui sont souvent complètes.

Dans un contexte géopolitique global caractérisé par l'instabilité, les situations suivies par nos juristes deviennent davantage complexes. Comme dans le cas de Kana* et Mira*, l'obtention de documents officiels depuis l'étranger devient un processus de plus en plus compliqué et chronophage. Malgré le changement de loi en janvier 2025 (v. rapport d'activités 2024), la protection des victimes de violence domestique reste un défi : pour Emma* comme pour de nombreuses autres femmes, la procédure pour démontrer les violences subies et obtenir un permis stable est longue et pénible.

Témoignages

Dès son arrivée en Suisse, Kana entame la procédure de regroupement familial afin de pouvoir enfin vivre en sécurité avec sa femme, Mira. L'autorité migratoire ne reconnaît toutefois

pas leur certificat de mariage. L'authentification se fait attendre plus de trois ans, durant lesquelles le CCSI Fribourg intervient à plusieurs reprises auprès des autorités compétentes pour accélérer la procédure. En effet les autorités suisses évoquent une situation sécuritaire dangereuse dans le pays où le mariage a été célébré. Lorsque l'authentification est enfin approuvée, il est trop tard pour le couple : Mira, croyant que son mari ne fait pas assez d'efforts pour la faire venir en Suisse, obtient de façon autonome un visa pour un autre pays et quitte son mari.

Jeune maman de deux enfants et bientôt d'un troisième, Emma rejoint son mari Joël* en Suisse. Depuis, elle tombe dans une spirale de violence domestique aiguë. Isolée dans un pays inconnu, Emma croit Joël quand il lui dit de ne pas se préoccuper des procédures administratives. Elle découvrira plus tard qu'il n'a jamais demandé de permis de séjour pour elle et son bébé, et que le bébé n'a même pas un document d'identité. Lorsque Joël est finalement incarcéré, Emma découvre aussi l'ordre de renvoi la concernant elle et son bébé, que Joël lui avait caché. En collaboration avec le Centre LAVI, le CCSI Fribourg s'engage pour démontrer la véracité des violences subies ainsi que l'impossibilité pour Emma de remplir les critères d'intégration en raison des violences, de l'absence d'un permis et du fait qu'elle s'occupe seule des trois enfants. Emma obtient ainsi un permis d'une année, mais son renouvellement sera soumis à des conditions d'intégration.

* prénoms d'emprunt

Statistiques 2025

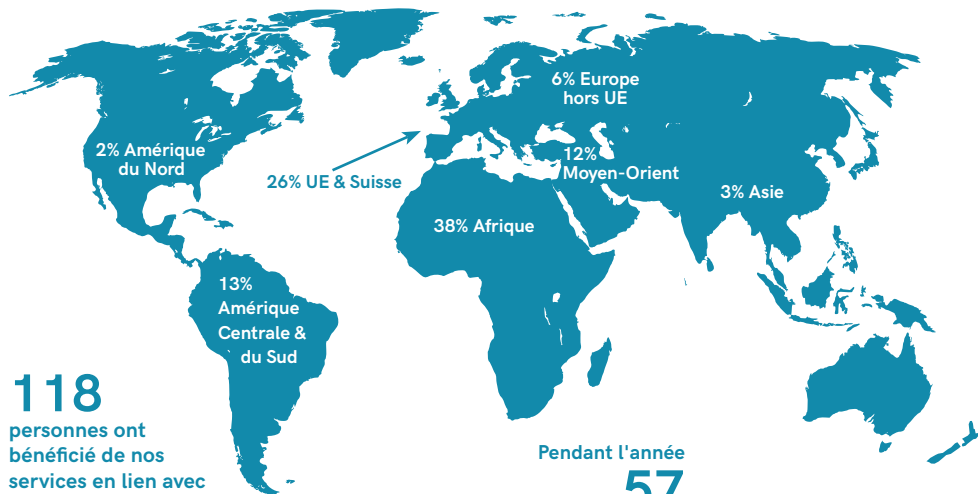
Au total, plus de

520 { 54% femmes
46% hommes

personnes ont bénéficié
directement de nos
services

Permis de séjour des bénéficiaires

Sans	39 %	<div style="width: 39%;"></div>
B	28 %	<div style="width: 28%;"></div>
C	9 %	<div style="width: 9%;"></div>
Suisses	8 %	<div style="width: 8%;"></div>
F	7 %	<div style="width: 7%;"></div>
L/N/S	4 %	<div style="width: 4%;"></div>
Inconnu	5 %	<div style="width: 5%;"></div>



118

personnes ont
bénéficié de nos
services en lien avec
l'assurance-maladie.

Nous comptons

32

nouvelles affiliations

Pendant l'année

57

demandes de mandat
ont dû être mises en attente et

21

ont dû être refusées ou retirées.

Nous comptons

18

dossiers en
attente à fin 2025.

Mandats de
représentation
juridique

Nature des demandes

Consultations
juridiques
sans rdv

<div style="width: 24%;"></div>	24	Obtention ou renouvellement du permis de séjour	80	<div style="width: 80%;"></div>
<div style="width: 32%;"></div>	32	Regroupement familial	59	<div style="width: 59%;"></div>
<div style="width: 22%;"></div>	22	Transformation permis F en B / B en C	37	<div style="width: 37%;"></div>
<div style="width: 13%;"></div>	13	Renouvellement du permis suite à une séparation	37	<div style="width: 37%;"></div>
<div style="width: 20%;"></div>	20	Autorisation de séjour en vue du mariage	36	<div style="width: 36%;"></div>
<div style="width: 3%;"></div>	3	Régularisation	14	<div style="width: 14%;"></div>
<div style="width: 1%;"></div>	1	Expulsion / renvoi	8	<div style="width: 8%;"></div>
<div style="width: 2%;"></div>	2	Naturalisation	3	<div style="width: 3%;"></div>
<div style="width: 2%;"></div>	2	Autres (changement de canton, aide administrative, etc.)	17	<div style="width: 17%;"></div>

119 Total

291

Comptes

Dépenses et recettes 2025

Salaires	190'243,90	Loterie Romande	190'000,00
Charges sociales	28'593,50	Canton de Fribourg (DSAS et IMR)	60'700,00
Autres charges de personnel	2'956,35	Ville de Fribourg (Cohésion sociale)	9'500,00
Locaux	28'463,10	Ville de Bulle (Service de l'intégration)	2'000,00
Charges administratives et informatiques	18'315,50	Autres Communes	1'300,00
Communication externe	1'172,80	Cotisations/Dons	9'279,00
Autres charges d'exploitation	4'765,35	Contributions bénéficiaires	14'750,00
Charges financières	217,55	Produits divers	3'111,70
		Provision réserves de fonctionnement	-15'000,00

Total des dépenses	274'728,05	Total des recettes	275'640,70
---------------------------	-------------------	---------------------------	-------------------

Résultat 2025	912,65
----------------------	---------------

Bilan au 31.12.2025

Trésorerie	67'978,80	Dettes à court terme	6'426,48
Actifs transitoires	5'696,05	Passifs transitoires	500,00
Actifs mobilisés	73'674,85	Fonds étrangers	6'926,48
Garantie loyer	1'841,50	Réserves	43'500,00
Mobilier de bureau	1.00	Capital de l'organisation	24'178,22
		Bénéfice ou perte de l'exercice	912,65
Actifs immobilisés	1'842,50	Fonds propres	68'590,87

Total Actifs	75'517,35	Total Passifs	75'517,35
---------------------	------------------	----------------------	------------------

Les comptes 2025 ont été vérifiés par la Fiduciaire Berney Associés SA à Fribourg et seront soumis à l'approbation par l'AG. Les comptes détaillés sont disponibles auprès de notre secrétariat.

Finances

L'année 2025 a été marquée par une stabilité des finances. Comme l'année passée, les mesures d'économie mises en œuvre depuis 2024 ont produit l'effet escompté. Ainsi, la limitation de la masse salariale et la hausse du tarif pour le suivi des mandats, accompagnées par une légère augmentation des dons privés, nous ont permis de reconstituer une partie des réserves de fonctionnement tout en affichant un petit bénéfice comptable. Fort de ces

réserves et dans l'espoir de voir les recettes s'accroître, le comité prévoit une hausse de 0.1 EPT du taux de travail de l'équipe en 2026. Cette modeste augmentation est réjouissante car elle permettra de réduire la surcharge du personnel ; toutefois, elle ne suffira pas à répondre à la demande croissante de nos prestations. Pour atteindre un tel objectif, une expansion conséquente des recettes serait nécessaire.

Vous pouvez nous soutenir

Devenez membre

(60 CHF/an, collectif 100 CHF, AVS/étudiant·es 40 CHF)

Par votre cotisation, vous offrez un soutien régulier au CCSI Fribourg. Vous renforcez ainsi la stabilité et l'indépendance de notre association sans but lucratif, qui œuvre à garantir l'accessibilité de ses prestations à toute personne.

Devenez marraine ou parrain

(250 CHF / an)

Afin de rester accessible, le CCSI Fribourg maintient les tarifs les plus bas possible : 20 CHF pour une consultation unique et 250 CHF par année pour le suivi d'un mandat. Les parrainages et marrainages couvrent la participation aux frais de dossier des personnes ne disposant pas de ressources financières suffisantes.

Faites un don

(ponctuel ou régulier)

Par votre don, vous renforcez directement notre travail de permanence juridique et sociale. Quel que soit le montant, vous contribuez à défendre les droits des personnes migrantes. Par les legs, vous perpétuez cet engagement.

IBAN CH56 0900 0000 1701 0124 8

Rue des Alpes 11 - CP 110
1701 Fribourg
Tél. 026 424 21 25
info@ccsi-fr.ch
ccsi-fr.ch



Remerciements

Membres du comité (bénévole)

Paul Attallah (président)
Fanny Anthonioz, Alain Berset,
Elisa Conti, Adam Khedrawy,
Aline Villet

Le comité a investi environ 35 jours de travail bénévole pour le CCSI Fribourg.

L'équipe de travail (2.2 EPT)

Nicola Lazizzera
(conseil juridique et social - 70%)

Chantal Uwamahoro
(conseil juridique et social - 60%)

Emmanuelle Lambert
(accueil, administration, comptabilité - 40%, jusqu'au mois d'avril à 45%)

Ottavia Cima
(secrétariat général - 45%, jusqu'au mois d'avril à 40%),

Mireille Banzadio
(ménage - 5%)

Bénévoles ponctuel·les

Olivier Frein et la Fiduciaire Berney Associés SA
(révision des comptes)
Plusieurs interprètes

Personnes mandatées

Marie-Paule Haefliger
(supervision d'équipe)



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

De vifs remerciements sont également adressés :

Aux membres, aux donateurs et donatrices, aux parrains et marraines de l'association pour leur soutien et leur implication.

Aux communes, aux paroisses, aux entreprises et aux associations qui nous soutiennent financièrement.

À la Loterie Romande, à l'État de Fribourg, à la Ville de Fribourg et à la Ville de Bulle pour leur indispensable soutien.

Aux partenaires du réseau pour la précieuse collaboration.

Impressum

Textes : O. Cima, E. Conti

Image : unsplash / David Lezcano

Réalisation et impression : Le Cric

Tirage : 600 exemplaires



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Bureau de l'intégration des migrant·e·s
et de la prévention du racisme IMR
Fachstelle für die Integration der Migrantinnen
und für Rassismusprävention IMR